

COMMUNE DE



Séance du 6 décembre 2023  
Résolution N° 16/2023

### Résolution relative à la création d'une commission ad-hoc « Aménagement Campagne Dal Busco »

---

Vu les travaux menés par les commissions Environnement - Agriculture - Energie - Sécurité - Durabilité, Cohésion sociale - Solidarité - Culture - Sports et Aménagement - Bâtiments - Mobilité

Vu les enjeux transversaux de ce dossier d'aménagement concernant la parcelle 1074 tant pour les infrastructures voirie, la création d'un jardin d'enfants en forêt, la gestion des espaces de cultures ainsi que le souhait de rendre cette parcelle accessible au public ;

Le Conseil municipal

DECIDE

1. De former, par 12 voix pour et une abstention, une commission ad-hoc « Aménagement campagne Dal Busco», pour étudier l'aménagement global de la parcelle 1074;
2. De nommer, par acclamation, à la présidence de cette commission ad-hoc, Monsieur Marc ZWAHLEN ;
3. De demander aux personnes intéressées à faire partie de cette commission de faire acte de candidature après du Secrétariat de la Mairie d'ici au 31.12.2023.

L.-Raquel PRY  
Présidente

P. ARTER  
Secrétaire

Pimplinge, le 6 décembre 2023